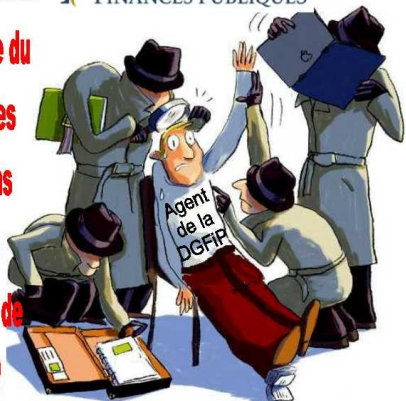


Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

**Dispositif unifié
de contrôle du
respect des
obligations
fiscales
des agents de
la DGFIP**

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES



C T L du 19 mars 2013 : Déclaration liminaire de CFTC DGFIP 62

A l'ordre du jour de ce C T L, figure le nouveau dispositif unifié de contrôle du respect des obligations fiscales des agents de la DGFIP, qui existait d'ailleurs déjà dans l'Ex-DGI. CFTC DGFIP 62 trouve ces mesures particulièrement déshonorantes à l'égard des agents de la DGFIP du Pas de Calais en particulier, et de notre pays, en général. En effet, elle est intimement convaincue que l'immense majorité des collègues de la DGFIP remplit parfaitement bien ses obligations fiscales, et n'a donc pas besoin de ce type de flicage. Il s'agit bien là d'un manque total de confiance de la Direction Générale des Finances Publiques à l'égard des agents qui y travaillent.

Ces nouvelles mesures sont en outre discriminatoires à l'égard des agents des finances publiques, qui seront donc contrôlés fiscalement parlant nettement plus souvent qu'un contribuable normal.

CFTC DGFIP 62 se demande si cette mesure sera appliquée avec la même fermeté et les mêmes modalités pour tous les membres de la hiérarchie et pour notre ministre. Cette question n'est pas une provocation mais un doute légitime engendré par ce que l'on a pu observer récemment à la DGFIP.

En effet, la fusion à la DGFIP a déjà montré qu'elle privilégiait en termes de rémunération et de nombre d'emplois les catégories supérieures. Pourquoi en serait-il autrement pour le respect du principe de probité? Depuis le début du processus de fusion, l'exemplarité n'est pas venue du haut de la hiérarchie mais du bas. La conscience professionnelle des agents a permis de compenser les suppressions d'emplois et les augmentations de traitements des cadres supérieurs.

Alors, Monsieur BEZARD peut faire vérifier et revérifier les dossiers fiscaux des agents d'exécution plusieurs fois par an si il le veut. Nous vous affirmons qu'aucun des comportements qu'il observera ne nuira davantage à l'image de l'Administration que les comportements infantiles de certains cadres supérieurs, connus de tous les agents et guidés par leur seule ambition personnelle.

Les représentant(e)s CFTC DGFIP 62 au C T L

**Martine Henequin
Jean-François Heneman
Gabriel Gaillard**

**DDFiP comptabilité
E M R 62 R F Boulogne sur Mer**